

Aurillac, le 22 janvier 2026

**DIRECTION COHÉSION SOCIALE
& ENGAGEMENT CITOYEN**

Dossier suivi par :
Service jeunesse
Mohamed BOUTLIBIT
04 71 45 47 24
mohamed.boutlibit@aurillac.fr

**Compte-rendu de la 1^{ère} commission réunie
(Enfance et Jeunesse)
du Conseil Municipal Enfance Jeunesse**

Informations générales

Date : Séance du mardi 20 janvier 2026

Horaire : 17h30 - 18h30

Lieu : Salle du Conseil municipal - Hôtel de Ville d'Aurillac

Présents

AL AALYOUWI Roukiya, AUDY Lise, BARGET Olivia, BENOIT Antoine, BIWOLE Brandy Johan, BOSSOU BEAUFONDÉ William, BOUCHAKEL Maria, CHANEL Clémence, CISSÉ Anaëlle, CIVEL ALI Yanis, DEFRANCE Lila, DESTANNES Robine, DIALLO Mamadou, DOUCET Juline, DURAND ESPINASSE Gisèle, FABRE Auguste, FERRI Chiara, GOSSE Louna, GOURGAUD Aaron, KEMP Emy, LASHAKI Asmaa, LECOUTRE Sophie, LESCURE Théo, MADRIGAL Daniella, MALGRAS Gaston, MANHEVAL Gaspard, MORAND Maëlys, MOUGERY Raphaël, PHILIPPOT Zélie, PINTO-FOIX Alexis, PORCHER Gabrielle, ROBICHON Lino, SEGURA Juan, TARRIEUX Erwann

Excusés

BONNARD BASTIDE Jodie et LOURS OKOTNIKOFF Izia

Non excusés

CARDELL Hugo, CASTILLO Alicia, KHOMMAN Aya, METOYER Juliette

Elus présents

Monsieur Pierre MATHONIER, Maire d'Aurillac

Madame Vanessa BONNEFOY, élue chargée des Nouvelles citoyennetés, de la Jeunesse et du Numérique

Service Jeunesse Ville d'Aurillac

Mohamed BOUTLIBIT, Chef du service jeunesse

Nicolas PRAT, animateur

Aliséa DURANTON, animatrice

Ordre du jour

1. Présentation du Conseil Municipal Enfance Jeunesse (Rôle, fonctionnement et valeurs du CMEJ, charte et règlement intérieur). Objectifs et enjeux du mandat 2025-2027

2. Première réflexion collective (Projets et actions envisagés pour le début de l'année 2026), et temps d'échange avec les jeunes élus avec la présentation des quatre commissions thématiques
3. Accueil des parents et temps convivial à partir de 18h30

Déroulement de la commission

- Ouverture de la séance

La séance débute à 17h30 par l'intervention de Monsieur Pierre MATHONIER, Maire d'Aurillac, qui ouvre officiellement la première commission du Conseil Municipal Enfance Jeunesse pour le mandat 2025-2027.

Il félicite les jeunes élus pour leur engagement citoyen et leur élection, et rappelle l'importance de leur rôle au sein de la vie démocratique locale. Il souligne que la jeunesse constitue un pilier essentiel de l'avenir du territoire et que la municipalité attache une attention particulière à l'expression, à l'écoute et à la participation active des jeunes Aurillacois.



- Présentation du Conseil Municipal Enfance Jeunesse

Monsieur Mohamed Boutlibit, Chef du service jeunesse, présente ensuite le Conseil Municipal Enfance Jeunesse : ses objectifs, son fonctionnement, son organisation en commissions thématiques ainsi que le déroulement global du mandat.

Il présente également les animateurs du service Jeunesse qui encadreront le CMEJ : Nicolas PRAT et Aliséa DURANTON.

- Lecture de la charte et du règlement intérieur

La charte du Conseil Municipal Enfance Jeunesse est lue à haute voix par 14 jeunes élus. Cette lecture collective permet de rappeler les valeurs fondamentales du CMEJ, ainsi que les droits et devoirs de chaque élu tout au long de son mandat.

Les animateurs procèdent ensuite à la lecture du règlement intérieur, afin de préciser le cadre de fonctionnement, les règles de participation et les engagements attendus de chacun.

- Présentation des commissions et premières réflexions

Les plannings annuels des commissions sont distribués aux jeunes élus.

Un temps d'échange est ensuite proposé autour de la présentation des quatre thématiques de commissions. Ce temps permet aux jeunes de mieux comprendre les domaines dans lesquels ils pourront s'investir et de débiter une première réflexion collective.

Dans le cadre de la préparation des actions de l'année 2026, une fiche « idées de projets » est remise à chaque jeune élu.

Pour le mardi 24 février : Vos idées de projets

1 Commission : Sport, Culture, Solidarité	2 Commission : Mémoire, Valeurs, Engagement citoyen	3 Commission : Environnement, Santé, Bien-être	4 Commission : Numérique, Innovation, Vie Locale
• 1 idée	• 1 idée	• 1 idée	• 1 idée

Chaque jeune devra proposer, pour la prochaine commission, une idée par thématique. Le service jeunesse se chargera ensuite de recueillir l'ensemble des propositions, d'en étudier la faisabilité et de les organiser. Les jeunes élus seront ensuite invités à débattre collectivement et à prioriser les projets à mettre en œuvre par un système de vote.

- Intervention de l'élue municipale

À 18h10, Madame Vanessa BONNEFOY rejoint la commission.

Elle souhaite la bienvenue aux jeunes élus, les félicite pour leur engagement et rappelle le cadre du CMEJ. Elle souligne également la volonté forte de la municipalité en faveur de la jeunesse, notamment à travers l'attribution d'un budget dédié permettant aux jeunes élus de proposer et de porter des projets concrets et réalisables tout au long de leur mandat.



Madame Vanessa Bonnefoy a rappelé l'importance du Conseil Municipal Enfance Jeunesse comme espace d'expression, d'apprentissage de la citoyenneté et de participation à la vie locale. Elle a souligné que l'engagement des jeunes élus constitue une première étape vers une implication durable dans la vie démocratique et associative du territoire.

Elle a également mis en avant l'accompagnement du service jeunesse et la confiance accordée aux jeunes à travers la possibilité de proposer, construire et mettre en œuvre des projets concrets.

La municipalité réaffirme ainsi sa volonté de soutenir les initiatives portées par la jeunesse, en favorisant l'autonomie, la responsabilité des jeunes et l'esprit collectif tout au long du mandat 2025-2027.

- Actions proposées

Une première action est présentée : une rencontre intergénérationnelle à l'Ehpad de la Jordanne, prévue le mercredi 28 janvier 2026.



Afin de garantir des conditions adaptées au public de l'Ehpad et d'éviter une fréquentation trop importante susceptible de générer des nuisances sonores, le nombre de participants à la rencontre intergénérationnelle sera limité à 10 jeunes.

Un tirage au sort sera effectué parmi les jeunes élus volontaires. Les jeunes non retenus seront prioritaires lors de la prochaine action proposée par les jeunes du CMEJ, dans un souci d'équité et afin de permettre à chacun de participer aux actions du mandat.

Le critère principal de participation aux actions reste l'implication des jeunes élus, notamment leur présence et leur engagement lors des commissions.

Les jeunes élus volontaires sont : BIWOLE Brandy Johan, LASHAKI Asmaa, DIALLO Mamadou, DURAND ESPINASSE Gisèle, MORAND Maëlys, LECOUTRE Sophie, PORCHER Gabrielle, MOUGERY Raphaël, AUDY Lise, DESTANNES Robine, DEFRANCE Lila, AL AALYOUWI Roukiya, DOUCET Juline, KEMP Emy.

- Une présentation de la formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) est également réalisée.

FORMATION PSC1

prévention et secours civiques de niveau 1



Les jeunes élus volontaires sont : AL AALYOUWI Roukiya, BARGET Olivia, LASHAKI Asmaa, MANHEVAL Gaspard, BENOIT Antoine, Cissé Anaëlle, FABRE Auguste, MADRIGAL Daniella, TARRIEUX Erwann, ROBICHON Lino, DEFRANCE Lila.

Les jeunes inscrits seront recontactés ultérieurement afin de préciser les dates et modalités de la formation.

- Accueil des parents et temps convivial

À partir de 18h30, les parents sont invités à découvrir la salle du Conseil municipal, lieu dans lequel leurs enfants siégeront tout au long de leur mandat.

La rencontre se poursuit par un temps convivial dans la salle de cérémonie, autour de la galette des rois.

- Clôture de la séance

La séance est levée à 18h30.